

	Nom	Informations d'identification	Motifs de la désignation
1	Ilunga Kampete	alias Gaston Hughes Ilunga Kampete ; alias Hugues Raston Ilunga Kampete. Né le 24.11.1964 à Lubumbashi, numéro de carte d'identité militaire : 1-64-86- 22311-29. Nationalité : RDC.	En tant que commandant de la garde républicaine (GR), Ilunga Kampete était responsable des unités de la GR déployées sur le terrain et impliquées dans le recours disproportionné à la force et à une répression violente en septembre 2016 à Kinshasa. A ce titre, Ilunga Kampete a donc contribué en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC.

2	Gabriel Amisi Kumba	alias Gabriel Amisi Nkumba ; alias «Tango Fort» ; alias «Tango Four». Né le 28.5.1964 à Malela, numéro de carte d'identité militaire : 1-64-87-77512-30. Nationalité : RDC.	Commandant de la première zone de défense de l'armée congolaise (FARDC), dont les forces ont participé au recours disproportionné à la force et à la répression violente en septembre 2016 à Kinshasa. A ce titre, Gabriel Amisi Kumba a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC.	6	Roger Kibelisa	alias Roger Kibelisa Ngambaswi. Nationalité : RDC.	En tant que chef du département de la sécurité intérieure de l'agence nationale de renseignements (ANR), Roger Kibelisa a participé à la campagne d'intimidation menée par des fonctionnaires de l'ANR contre des membres de l'opposition, y compris des arrestations et des détentions arbitraires. Roger Kibelisa a donc porté atteinte à l'état de droit et a fait obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC.
3	Ferdinand Ilunga Luyoyo	Né le 8.3.1973 à Lubumbashi. Numéro de passeport : OB0260335 (valable du 15.4.2011 au 14.4.2016). Nationalité : RDC.	En tant que commandant de l'unité anti-émeute, appelée légion nationale d'intervention, de la police nationale congolaise (PNC), Ferdinand Ilunga Luyoyo a été responsable du recours disproportionné à la force et à la répression violente en septembre 2016 à Kinshasa. A ce titre, Ferdinand Ilunga Luyoyo a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC.	7	Delphin Kaimbi	alias Delphin Kahimbi Kasagwe ; alias Delphin Kayimbi Demba Kasangwe ; alias Delphin Kahimbi Kasangwe ; alias Delphin Kahimbi Demba Kasangwe ; alias Delphin Kasagwe Kahimbi. Né le 15.1.1969 (ou le 15.7.1969) à Kiniezire/Goma. Nationalité : RDC. Numéro de passeport diplomatique : DB0006669 (valable du 13.11.2013 au 12.11.2018).	Chef du service du renseignement militaire (ex-DÉMIAP), faisant partie du centre national d'opérations, la structure de commandement et de contrôle responsable des arrestations arbitraires et de la violente répression à Kinshasa en septembre 2016 et responsable des forces qui ont participé à l'intimidation et aux arrestations arbitraires, qui fait obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC.
4	Celestin Kanyama	alias Kanyama Tshisiku Celestin ; alias Kanyama Celestin Cishiku Antoine, alias Kanyama Cishiku Bilolo Celestin, alias Esprit de mort. Né le 4.10.1960 à Kananga. Nationalité : RDC. Numéro de passeport : OB0637580 (valable du 20.5.2014 au 19.5.2019). A obtenu un visa Schengen, n° 011518403, délivré le 2.7.2016.	En tant que commissaire de la police nationale congolaise (PNC), Celestin Kanyama a été responsable du recours disproportionné à la force et à la répression violente en septembre 2016 à Kinshasa. A ce titre, Celestin Kanyama a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC.				
5	John Numbi	alias John Numbi Banza Tambo ; alias John Numbi Banza Ntambo; alias Tambo Numbi. Né le 16.8.1962 à Jadotville- Likasi-Kolwezi. Nationalité : RDC.	Ancien inspecteur général de la police nationale congolaise (PNC). John Numbi demeure un personnage influent qui a notamment été impliqué dans la campagne d'intimidation violente menée dans le cadre des élections des gouverneurs de mars 2016 dans les quatre provinces de l'ex-Katanga et à ce titre est responsable d'avoir fait obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC.				